

Note

« La correspondance entre la formation et l'emploi chez un échantillon des sortants de l'Université »

Avigdor Farine et Pierre-Paul Proulx

L'Actualité économique, vol. 51, n° 3, 1975, p. 472-483.

Pour citer cette note, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/800636ar>

DOI: 10.7202/800636ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

La correspondance entre la formation et l'emploi chez un échantillon des sortants de l'Université

Le problème de la correspondance entre la formation et l'emploi se révélant complexe, il semble pertinent de rechercher des informations nouvelles qui pourraient apporter des clarifications sur le sujet. De plus, dans leur choix du domaine d'études, les étudiants manifestent une préoccupation grandissante quant à l'entrée sur le marché du travail et la disponibilité d'emplois, une fois les études terminées. De nouvelles informations sur l'emploi pourraient contribuer à une meilleure prise de décision de leur part, comme elles pourraient servir de « clignotants » aux responsables de l'enseignement supérieur dans l'offre de programmes d'études.

En outre, des sortants de l'université sont sur le marché du travail sans avoir terminé leur thèse et obtenu leur diplôme de maîtrise ou de doctorat¹. Y a-t-il des différences observables entre eux et les autres diplômés ?

Le but de cette note, est d'examiner certains aspects de formation et d'emploi observés chez un échantillon de sortants (les diplômés et les étudiants encore en rédaction de thèse) de l'Université de Montréal sur le marché du travail². L'enquête a été menée à l'été 1973.

Méthode de recherche

L'analyse par cohortes permet de mesurer à un certain moment la même expérience que les cohortes ou sous-groupes ont vécue dans des périodes de temps différentes. Notamment, nous désirons découvrir les tendances de travail de deux cohortes de diplômés de l'Université de

1. Le terme « sortants » — diplômés ou non produits par le système d'enseignement — est utilisé par l'O.C.D.E., *Structures professionnelles et éducatives et niveaux de développement économique* (Paris, O.C.D.E., 1969), p. 187. Il est aussi utilisé dans les projets *Relance*, conduits au Québec par CADRE (1971) et la Direction Générale de la Planification du MEQ (1972 et 1973).

2. Farine, A. et Proulx, P.-P., *Les diplômés de l'Université de Montréal sur le marché du travail*, Centre de Recherches en Développement Economique (C.R.D.E.), Université de Montréal (juin 1974). Cette étude qui traite des aspects de concordance entre la formation et l'emploi nous sert de source principale.

Montréal, ceux de 1965-69 et de 1970-73, afin de comparer certains aspects de leur carrière professionnelle.

Des questionnaires ont été envoyés à 5,490 sortants de l'Université (à 4,400 diplômés et à 1,090 étudiants qui, ayant terminé leur scolarité pour un grade supérieur, étaient inscrits en rédaction de thèse). Tous les départements de l'Université sont représentés, sauf la médecine, la pharmacie, la dentisterie et l'optométrie. L'expérience démontre qu'une forte relation formation/emploi existe dans ces domaines. Le manque de fonds ne nous a pas permis d'inclure dans la population visée les diplômés de l'École des H.E.C. et de l'École polytechnique. L'échantillon est composé de 1,708 répondants représentant 32.2 p.c. de la population visée.

Afin de diminuer le biais causé par un grand nombre de non-réponses, un sous-échantillon de 500 sortants de l'Université ont été choisis au hasard, en tant que groupe contrôle. Notons que 257 répondants, ou 51.4 p.c. du groupe contrôle considéré dans l'étude, ont renvoyé leur questionnaire rempli.

Pour des raisons de présentation, les dizaines de départements indiqués par les répondants ont été regroupés suivant le système CLARDER³. Cette adaptation a été retenue parce qu'elle est en voie de s'implanter dans les admissions aux universités de la Province.

Les disciplines d'études des répondants ont été codifiées selon une adaptation de la codification de Statistique Canada, appliquée à l'enquête sur la main-d'œuvre hautement qualifiée que cet organisme vient de mener pour le compte du ministère d'Etat aux Sciences et à la Technologie (fin 1973).

Les répondants

Le nombre de répondants est de 1,106 hommes et 602 femmes. Cette proportion de 65 p.c. d'hommes et 35 p.c. de femmes est comparable à la composition de la population étudiante de l'Université dans la période observée⁴; 650 répondants appartiennent aux promotions de 1965-69 et 1,058 à celles de 1970-73.

Comparaison entre les diplômés et les étudiants en rédaction de thèse

Aucune différence n'est perçue entre les détenteurs d'un grade et les étudiants encore en rédaction de thèse de maîtrise ou de doctorat (selon

3. Système CLARDER, *La Classification Générale (1/72)*. Classification et Regroupement des Domaines d'Etudes et de Recherche. Comité d'Elaboration d'un Système d'Information et de Gestion des Universités (C.E.S.I.G.U.) (Québec, juillet 1972).

4. Université de Montréal, *Statistiques 1971-72* (décembre 1971), pp. 5-9; *Statistiques 1972-73* (décembre 1972), pp. 5-9, à l'exception de l'éducation permanente pour les deux périodes.

le cas) sur le marché du travail. Les salaires pourraient démontrer certains écarts, mais ces derniers n'ont pas été décelés par notre étude. D'ailleurs, il ne semble pas que les étudiants en rédaction de thèse de maîtrise ou de doctorat aient eu plus de difficulté à se trouver du travail.

A cet égard, une mise au point s'impose. Un étudiant qui est en rédaction de thèse de maîtrise est déjà diplômé, possédant un grade du premier cycle universitaire. Un étudiant en rédaction de thèse de doctorat détient même un grade du deuxième cycle. Rappelons aussi que la grande majorité des emplois des diplômés se trouvent dans l'enseignement, la fonction publique et autres services où les critères d'embauche ne spécifient pas, en général, la possession d'un diplôme de maîtrise ou de doctorat. Ainsi, il serait surprenant de trouver des écarts significatifs entre ces différents groupes de diplômés sur le marché du travail.⁵

Une thèse de maîtrise inédite déposée à l'Université de Montréal démontre que, dans la fonction publique, il ne semble pas y avoir de différence entre les diplômés ayant obtenu leur grade du deuxième cycle universitaire, les étudiants qui ont déposé leur thèse et ceux qui sont encore en rédaction de thèse, dans l'obtention d'un poste ou dans la fonction que les individus exercent⁶. L'employeur fait rarement une distinction entre celui qui a remis sa thèse et celui qui ne l'a pas remise. Même s'il existe certains écarts de salaires, ces derniers se rajustent par la suite. Ceci ressort aussi de notre recherche.

L'étude faite par CADRE sur les sortants des C.E.G.E.P. démontre que l'employeur traite presque sur un pied d'égalité un détenteur d'un D.E.C. (diplôme d'études collégiales) professionnel et un non-diplômé du même secteur de formation⁷. En outre, un non-diplômé du professionnel est même plus rémunéré qu'un diplômé du programme général (pré-universitaire).

Anisef et Jansen trouvent qu'en Ontario, les diplômés possédant un B.A. régulier (trois années de scolarité) ont eu un peu plus de difficulté à se trouver du travail en comparaison avec ceux qui possédaient un B.A. de quatre années de scolarité (*Honours B.A.*)⁸, mais que, par la suite, les différences salariales ou autres diminuent, et les deux types de diplômés s'égalisent quant à leur situation de travail. Il semble exister un rapport entre cette constatation et la situation des diplômés détenteurs d'un grade du deuxième cycle et des étudiants qui n'ont pas encore déposé leur thèse, par exemple. En somme, nous n'avons décelé aucune diffé-

5. Bien que, pour être membre d'une association professionnelle, la Corporation des psychologues, par exemple, il faille au moins détenir le grade de maîtrise.

6. Gervais, P., « Les diplômés en sciences sociales dans la fonction publique » (Thèse de maîtrise inédite, Université de Montréal, 1970), p. 9.

7. Gadbois, L., « A propos d'une relance des sortants de l'enseignement collégial (1970-71) », *Prospective*, Vol. 9, no 4 (1972), pp. 208-19.

8. Anisef, P. et Jansen, C., *York Graduate Study* (Toronto: Institute of Behavioral Research, Aug. 1971 — Feb. 1972), en sept rapports, Rapport II, p. 45.

rence significative entre les diplômés et les étudiants encore en rédaction de thèse sur le marché du travail.

L'emploi

78 p.c. des répondants occupent un emploi à temps plein, 4.5 p.c. un emploi à temps partiel et 4.5 p.c. sont sans emploi. A la date de l'enquête, 13 p.c. des répondants poursuivent leurs études à temps plein. Par ailleurs, une partie de ceux qui travaillent à temps partiel font simultanément leurs études supérieures. Un certain nombre d'étudiants occupent un emploi à temps plein tout en faisant leurs études à temps plein.

En chiffres absolus, 71 diplômés étaient sans emploi (22 venaient des arts et des sciences humaines, 15 des sciences pures et appliquées, 9 des sciences de l'éducation, 9 du droit, 8 des autres départements).

Au premier abord, un taux de chômage de 4.5 p.c. chez les diplômés universitaires semble alarmant. Néanmoins, si on assume les difficultés d'ajustement que les nouveaux diplômés éprouvent à leur entrée sur le marché du travail, on n'est plus étonné. En général, une période de chômage volontaire ou imposée plus ou moins prolongée peut être indiquée par les répondants passant des études au travail. En outre, on peut s'attendre à un certain délai entre le temps de la promotion et l'occupation d'un emploi (13 p.c. des répondants sont des diplômés de 1973).

Degré de difficulté à trouver un emploi

Les diplômés devaient encercler, sur une échelle de 1 à 7 où le 1 ne représente aucune difficulté et le 7 beaucoup de difficulté, le nombre correspondant au degré de difficulté qu'ils ont eu à trouver leur premier emploi. 57.1 p.c. des hommes et 59.1 p.c. des femmes n'ont éprouvé aucune difficulté ; 5.7 p.c. des hommes et des femmes en ont éprouvé.

Répartis par cohortes, les diplômés de 1965-69 ont eu moins de difficulté à trouver leur premier emploi que ceux de 1970-73. 67.1 p.c. des diplômés de 1965-69 n'ont éprouvé aucune difficulté, contre 51.6 p.c. de ceux de 1970-73 ; 7.9 p.c. des diplômés de 1970-73 ont éprouvé beaucoup de difficulté à trouver de l'emploi contre 2.4 p.c. de ceux de 1965-69.

A l'égard du dernier emploi ou de l'emploi actuel, 58.3 p.c. des diplômés de 1965-69 n'ont éprouvé aucune difficulté à trouver de l'emploi contre 48.9 p.c. de ceux de 1970-73 ; 7.1 p.c. des diplômés de 1965-69 en ont éprouvé, contre 8.9 p.c. de ceux de 1970-73.

Sur l'échelle de 1 à 7, la difficulté moyenne à trouver le premier emploi est de 1.85 pour les diplômés de 1965-69 contre 2.49 pour ceux de 1970-73. La difficulté moyenne à trouver l'emploi actuel (si ce dernier est différent du premier emploi) se situe à 2.2 pour les diplômés de

1965-69 contre 2.6 pour ceux de 1970-73. Les deux cohortes ont eu plus de difficulté à trouver leur dernier emploi.

Par domaine d'études, les diplômés en sciences pures et en sciences humaines ont éprouvé plus de difficulté à trouver un emploi, par comparaison à d'autres disciplines. Néanmoins, la grande majorité des répondants n'ont éprouvé aucune difficulté à trouver du travail ; les enseignants, à cet égard, venant en tête (29.2 p.c.).

Secteur d'activités

80.8 p.c. des hommes et 85.7 p.c. des femmes travaillent dans le secteur public, 19.2 p.c. des hommes et 14.3 p.c. des femmes, dans le secteur privé (dont 2.4 p.c. des hommes et 0.2 p.c. des femmes à leur compte). Relativement, ces proportions diffèrent de celles constatées dans les autres provinces où le secteur privé (industrie manufacturière, transport, communications, finances) absorbe les diplômés dans une proportion plus significative⁹. Il ressort des écrits sur ce sujet que dans des conditions normales d'une économie développée, la répartition de la main-d'œuvre hautement qualifiée devrait être plus proportionnée : 1/3 des diplômés s'intégreraient au secteur privé, et 2/3 au secteur public et des services¹⁰. Il nous est difficile d'insister sur les disparités constatées, mais rappelons ici que notre échantillon ne couvre pas tous les départements d'une université ; les sciences commerciales et le génie, par exemple, ont été exclus, ce qui n'a pas permis de présenter toute la diversité des diplômés. Par ailleurs, il se peut que la « complexité » de l'économie québécoise ait pour effet de diminuer le nombre de diplômés francophones qui se dirigent vers le secteur privé.

La comparaison faite entre l'emploi actuel et les emplois précédents des diplômés met en évidence le fait que plus de répondants se dirigent vers la fonction publique, probablement à cause d'un marché saturé. Il ressort que la fonction publique (18.8 p.c. des hommes et 14.3 p.c. des femmes) et l'enseignement (57.3 p.c. des hommes et 55.8 p.c. des femmes) continuent à absorber plus de diplômés qu'une économie équilibrée ne le suggère. Très peu s'intègrent à l'industrie manufacturière (3.6 p.c. des hommes et 1.2 p.c. des femmes). Les secteurs tertiaire et quaternaire (consultants, organismes de recherche) représentent ensemble 96.4 p.c. des hommes et 98.8 p.c. des femmes.

9. Selon Harvey, E.B., *Education and Employment of Arts and Science Graduates: The Last Decade* (Toronto : The Queen's Printer, 1972), p. 306, cette proportion serait de 23% pour l'Ontario ; selon Anisef et Jansen, Rapport VI, p. 48, elle serait de 21% pour la même province ; traitant des sciences seulement, Boyd, A.D. et Gross, A.C., *Formation et emploi des scientifiques*, Etude spéciale no 28, Conseil des Sciences du Canada (Ottawa : Information Canada, 1974), pp. 16 et 54, arrivent à 22% pour le Canada.

10. Gill, R.T., *Economic Development: Past and Present* (Englewood Cliffs, N.J. : Prentice Hall, 1967), p. 64.

Par cohortes (tableau 1), plus de diplômés de 1970-73 ont eu leur emploi actuel (3.3 p.c.) et leur emploi précédent (2.1 p.c.) dans l'industrie manufacturière, par comparaison à ceux de 1965-69 (1.5 p.c. et 1.6 p.c. respectivement). Néanmoins, plus de diplômés de 1970-73 travaillent dans la fonction publique par comparaison avec ceux de 1965-69 (20.1 p.c. et 13 p.c. respectivement dans l'emploi actuel ; 19.4 p.c. et 8.9 p.c. dans l'emploi précédent). Plus de répondants de 1970-73 travaillent dans le secteur de la santé pour les deux emplois, 15.2 p.c. et 18.9 p.c. respectivement, contre 10.3 p.c. et 8.5 p.c. pour la cohorte de 1965-69, ce qui démontre que plus de diplômés, surtout du nursing, ont remplacé les non-diplômés dans ce secteur d'activité.

TABLEAU 1
SECTEURS D'ACTIVITÉS
COHORTES DE 1965-1969 ET DE 1970-1973
(en pourcentages)

Secteur	Emploi actuel		Emploi précédent	
	1965-1969	1970-1973	1965-1969	1970-1973
Privé	12.7	17.5	22.5	15.8
A son compte	1.3	2.1	0.6	2.0
Public	85.9	80.3	76.9	82.2
<i>Secteur secondaire</i>				
Industrie manufacturière	1.5	3.3	1.6	2.1
<i>Secteur tertiaire</i>				
Fonction publique (municipale, provinciale, fédérale)	13.0	20.1	8.9	19.4
Santé (hôpitaux, cliniques, instituts)	10.3	15.2	8.5	18.9
Enseignement (pré-scolaire, élémentaire, secondaire, collégial, universitaire)	66.5	46.6	70.8	42.0
Professions libérales, droit, finances, tourisme	5.1	12.0	5.2	13.1
Clergé	1.7	1.0	3.0	1.6
<i>Secteur quaternaire</i>				
Consultants, organismes de recherche	1.9	1.8	2.0	2.9
NOMBRE	528	780	354	246

TABLEAU 2

CROISEMENT DE L'EMPLOI ACTUEL ET DU DOMAINE D'ÉTUDES (SELON CLARDER) (pourcentages moyens)

Groupes socio-professionnels	Sciences de l'environnement	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Arts et sciences humaines	Lettres	Sciences de l'éducation	Psychologie	Droit	Théologie et sciences religieuses	Commerce, administration	Éducation physique	Bibliothéconomie et archivistique
Travailleurs en sciences de la santé (infirmières, physiothérapeutes, administrateurs hospitaliers)	31.9	50.0	0.7	0.9	0.4	0.6	—	0.8	—	13.6	—	—
Travailleurs en sciences pures (chimistes, physiciens, statisticiens, techniciens)	4.5	3.5	39.8	1.3	—	1.2	—	0.7	—	22.7	2.4	—
Travailleurs en sciences sociales et en arts (sociologues, psychologues, service social, économistes, conseillers en orientation, bibliothécaires, écrivains)	—	1.7	1.0	27.8	13.8	9.9	76.2	1.5	19.7	—	—	70.4
Enseignement (professeurs, docimologues, ortho-pédagogues, psycho-éducateurs, administrateurs scolaires)	4.5	29.1	46.5	37.8	75.7	79.9	9.3	6.1	50.4	9.1	90.5	18.5
Clergé	—	—	—	0.4	—	—	—	—	17.1	—	—	—
Administration (administrateurs à la fonction publique, directeurs du personnel, chefs de groupes)	9.1	9.3	2.5	11.6	6.9	3.8	2.3	7.6	6.8	18.2	4.8	11.1
Journaliers, cols blancs	—	—	0.7	1.6	1.2	0.5	—	3.1	0.9	13.6	—	—
Professions libérales, droit, finances, tourisme	31.8	1.7	3.0	2.6	0.8	0.7	4.1	77.1	2.6	9.1	2.3	—
Consultants, techniciens en recherche	18.2	4.7	5.7	15.9	1.2	3.5	8.1	3.1	2.5	13.6	—	—
NOMBRE	22	172	402	687	247	608	172	131	117	22	42	27

Quant à l'enseignement, le pourcentage des diplômés de 1965-69 décroît de 70.8 p.c. dans l'emploi précédent à 66.5 p.c. dans l'emploi actuel (question de retraite ?), bien que le pourcentage de la cohorte de 1970-73 augmente de 42 p.c. dans l'emploi précédent à 46.6 p.c. dans l'emploi actuel (féminisation de l'enseignement, développement du niveau pré-élémentaire ?).

Le pourcentage du clergé diminue pour les deux cohortes et pour les deux emplois.

Le secteur quaternaire enregistre une légère diminution de taux dans l'emploi actuel ; ceci est attribuable au fait que la période de 1970-73 est trop courte pour permettre aux nouveaux détenteurs d'un grade supérieur de s'intégrer à ce secteur d'activité.

Travail dans le domaine de la spécialisation

67 p.c. des diplômés de 1970-73 travaillent dans le domaine de leur dernière spécialisation contre 57 p.c. de ceux de 1965-69. Ceci démontre qu'il existe une mobilité interprofessionnelle dans le temps. Selon leur témoignage, les répondants de 1965-69 travaillent en dehors de leur spécialisation (30.7 p.c.), trouvent l'enseignement universitaire trop théorique (12.5 p.c.), disent que trop peu de connaissances concernant leur emploi sont acquises à l'université (7.6 p.c.), et, enfin, exercent une fonction de niveau non approprié (15.6 p.c.). 3.4 p.c. des répondants de cette cohorte notent que la rareté d'emplois les obligea à choisir un emploi en dehors de leur spécialisation.

Les diplômés de 1970-73 ont les mêmes caractéristiques, mais avec des taux différents. Ils sont plus exigeants. Ainsi, 24.1 p.c. travaillent en dehors de leur spécialisation, 18.1 p.c. se plaignent que l'enseignement universitaire est trop théorique, 7.7 p.c. disent que trop peu de connaissances concernant leur emploi sont acquises à l'université et 21.4 p.c. exercent une fonction de niveau non approprié. Cette dernière raison, indiquée par les deux cohortes, démontre la difficulté de se trouver un emploi approprié aux attentes que les diplômés se créent suite à leurs études, mais qui ne sont pas toujours satisfaites. Dans ces attentes, qui ne sont pas basées sur un marché de travail réel, résident, selon nous, la cause des plaintes des diplômés portant sur le fait qu'ils n'utilisent pas les connaissances acquises à l'université dans leur emploi actuel, et la cause de l'insatisfaction démontrée dans leurs réponses au questionnaire.

Mobilité interprofessionnelle — croisement de l'emploi actuel et du domaine d'études (tableau 2)

Ce tableau sur l'emploi occupé croisé aux études accomplies est l'un des plus révélateurs. 31.9 p.c. des diplômés en sciences de l'environnement travaillent dans le domaine de la santé, 31.8 p.c. sont membres

des professions libérales et 18.2 p.c. sont des consultants ou des techniciens de recherche ; notons que ces répondants ne sont pas nombreux. 50 p.c. des diplômés en sciences de la santé travaillent dans le domaine de leur formation (nursing, physiothérapie), 29.1 p.c. se consacrent à l'enseignement et 9.3 p.c. à l'administration hospitalière. 39.8 p.c. des diplômés en sciences pures travaillent comme chimistes, physiciens ou mathématiciens ; 46.5 p.c. enseignent. 27.8 p.c. des diplômés en sciences humaines travaillent comme sociologues, psychologues, économistes, en service social ou en orientation ; 37.8 p.c. enseignent ; 11.6 p.c. sont en administration et 15.9 p.c. servent de consultants ou travaillent dans la recherche. Seulement 13.8 p.c. des diplômés en lettres travaillent en arts ou en lettres, 75.7 p.c. en éducation et 6.9 p.c. en administration. 9.9 p.c. des diplômés des sciences de l'éducation travaillent en orientation ou exercent une autre fonction en arts et en sciences humaines, 79.9 p.c. se consacrent à l'enseignement et 3.8 p.c. sont en administration. 76.2 p.c. des diplômés en psychologie travaillent comme psychologues, 9.3 p.c. sont dans l'enseignement et 8.1 p.c. servent comme consultants. 7.6 p.c. des diplômés en droit sont en administration, 77.1 p.c. pratiquent le droit et 3.1 p.c. sont consultants. 19.7 p.c. des diplômés en théologie et en sciences religieuses travaillent dans le domaine des sciences sociales, 50.4 p.c. enseignent, 17.1 p.c. exercent leur fonction sacerdotale et 6.8 p.c. sont en administration. 22.7 p.c. des diplômés en administration travaillent dans le domaine des sciences sociales, 9.1 p.c. en administration scolaire, 19.2 p.c. en administration générale et 13.6 p.c. sont des consultants ou dans la recherche. 70.4 p.c. des diplômés en bibliothéconomie travaillent en tant que bibliothécaires, 18.5 p.c. dans l'enseignement et 11.1 p.c. en administration. 90.5 p.c. des diplômés en éducation physique sont dans les écoles.

Ce tableau donne une bonne idée de la mobilité interprofessionnelle. Les répondants des sciences de la santé ne travaillent directement dans le secteur de la santé qu'à 50 p.c. De même, les diplômés en sciences pures ne travaillent comme chimistes, physiciens et mathématiciens qu'à 39.8 p.c. Serait-ce à cause d'une pénurie d'emplois dans l'entreprise privée, ou au peu d'importance accordée à la recherche scientifique au Québec ? Seulement 27.8 p.c. des diplômés en sciences sociales ont indiqué travailler directement dans leur propre domaine. L'enseignement est le premier secteur d'activité des diplômés universitaires.

Satisfaction au travail

Tandis que 33.7 p.c. des diplômés de 1965-69 et 31 p.c. de ceux de 1970-73 retirent une grande satisfaction au travail, très peu de répondants des deux groupes n'en retirent aucune.

TABLEAU 3

LE DEGRÉ DE SATISFACTION AU TRAVAIL ET L'EMPLOI ACTUEL

Groupes socio-professionnels	Aucune satisfaction			Grande satisfaction				Nombre de répondants
	1	2	3	4	5	6	7	
Travailleurs en sciences de la santé (infirmières, physiothérapeutes, administrateurs hospitaliers)	1.4	5.7	5.1	4.0	16.2	33.8	33.8	74
Travailleurs en sciences pures (chimistes, physiciens, statisticiens, techniciens)	2.9	3.5	4.4	3.4	26.5	26.5	33.8	68
Travailleurs en sciences sociales et en arts (sociologues, service social, économistes, conseillers en orientation, bibliothécaires, écrivains)	4.1	5.7	5.9	3.1	21.9	33.7	26.7	187
Enseignement (professeurs, docimologues, ortho-pédagogues, psycho-éducateurs, administrateurs scolaires)	1.7	3.7	3.5	4.6	19.1	33.4	33.9	592
Clergé	—	—	—	—	12.5	25.0	62.5	8
Administration (administrateurs à la fonction publique, directeur du personnel, chefs de groupe)	1.9	4.0	3.0	6.1	25.5	30.0	30.4	102
Journaliers, cols blancs	13.3	4.0	20.0	6.2	4.0	33.3	20.2	15
Professions libérales, droit, finances, tourisme	2.2	2.2	3.1	4.6	23.9	30.3	33.7	92
Consultants, techniciens de recherche	3.1	3.3	5.7	2.5	22.8	33.9	28.7	87

Sur l'échelle de 1 à 7 où le 1 ne représente aucune satisfaction et le 7 une grande satisfaction, la moyenne des répondants est de 5.75 (62 p.c.) pour la cohorte de 1965-69, et de 5.62 (51 p.c.) pour celle de 1970-73. Les anciens sont plus satisfaits de leurs conditions de travail.

Le degré de satisfaction au travail par groupes socio-professionnels (tableau 3)

Sauf les journaliers (13.3 p.c.) qui sont insatisfaits de leur travail, les répondants de tous les groupes socio-professionnels éprouvent une grande satisfaction de la fonction exercée.

Résumé et conclusions

1) Il est très intéressant de noter que selon un nombre d'indices l'expérience des étudiants encore en rédaction de thèse de maîtrise ou de doctorat, sur le marché du travail, ne semble pas différer de celle des détenteurs d'un grade. Ceci fait ressortir l'importance de la formation sur le tas, laquelle semble être favorisée par les employeurs. D'autre part, elle peut refléter le fait que durant une période de demande excédentaire de main-d'œuvre hautement qualifiée, les employeurs ne discriminent pas tellement entre les sortants de l'université.

2) Les données ne semblent pas confirmer certaines informations transmises par les mass media sur les grandes difficultés éprouvées par les diplômés dans l'obtention d'un emploi, bien que la cohorte de 1970-73 ait ressenti un peu plus de difficulté à cet égard.

3) Un sous-emploi semble se déceler, car un pourcentage significatif des répondants ne travaillent pas ou ne travaillent qu'en partie dans le domaine de leur spécialisation. Néanmoins, et tel que constaté chez nos répondants, il faut s'attendre à une relation moins étroite entre la spécialisation et la fonction exercée due à une mobilité interprofessionnelle très significative avec le passage du temps.

4) Les anciens sont plus satisfaits de leurs conditions de travail. Ceci est probablement dû au fait qu'ils appartiennent aux classes de 1965-69, « l'âge d'or » des diplômés, période où les employeurs venaient rencontrer les étudiants avant leur promotion, ayant des offres d'emploi attrayantes en main.

5) Il est aussi intéressant de noter que la population étudiante féminine, représentée par 35 p.c. des répondants pour la période 1970-73, se concentre encore dans un nombre restreint de domaines de formation, tels que le nursing, l'éducation, la traduction et la bibliothéconomie.

6) Il nous semble que si l'échantillon observé avait englobé les diplômés de l'École des HEC et l'École polytechnique, la proportion des répondants qui s'acheminent vers l'entreprise privée aurait été plus éle-

vée. Malgré cette lacune, nous croyons que les tendances décelées dans les autres secteurs d'activité auraient été confirmées, à quelques nuances près. Chose certaine, cela n'aurait pas changé le fait que, en général, trop de diplômés se dirigent vers l'enseignement et la fonction publique.

Avigdor FARINE
et
Pierre-Paul PROULX,
Université de Montréal